

Affiché au  
GRAND CAHORS le :  
- 7 FEV. 2018

Séance du 29 janvier 2018 à 19 heures  
Commune de CAHORS – CHAI - Salle de réunion

Aujourd'hui, 29 janvier deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la  
Commune de CAHORS – Salle de réunion - CHAI

Etaient présents :

55 titulaires dont 4 possédant une procuration  
10 suppléants

• TITULAIRES : 55

ARCAMBAL  
BELLEFONT-LA RAUZE  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,  
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,  
M. PARNAUDEAU Willy  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.  
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M.  
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU  
Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY  
Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine,  
M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
Mme HILT Martine,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal,

ST DENIS CATUS  
ST GERY-VERS  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPOUX-RASSIELS

• SUPPLEANTS : 10

BOUZIES  
BOISSIERES  
CAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
LABASTIDE DU VERT

Mme MARMIESSE Yvette,  
Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. MARTIN Caroline,  
M. GARD Michel,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SOLIVERES Hélène,

LHERM  
MONTGESTY  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE

Mme SALANIE Jacqueline,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. CICUTO Daniel,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

18 titulaires

BOUZIES  
CAHORS

M. RAFFY Gilles,  
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle  
(procuration donnée à M. SIMON), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise,  
Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,

CATUS  
DOUELLE  
ESPERE  
LABASTIDE DU VERT  
MERCUES

M. VAZ Victor,  
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. LAVAU),  
Mme BOURDARIE Paulette,  
M. CANCEIL Philippe,  
M. DIZENREMEL Ludovic (procuration donnée à M. PETIT), Mme  
RIVIER-DELFAU Isabelle,

PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST GERY - VERS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TRESPOUX-RASSIELS

M. CHATAIN Thierry,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. GILES Jérôme,  
M. GILBERT Joël,  
M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents :

12 suppléants

CABRERETS  
CALAMANE  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST PIERRE LAFEUILLE

M. PAULIN Peter,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
Mme LAVERGNE Lydie,  
M. OUVRARD François,  
M. BARDINA Fabien,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement institutionnel

Objet : Approbation des statuts actualisés de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 29 janvier 2018

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Elodie SORBET

Service : Développement institutionnel

**Objet : Approbation des statuts actualisés de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors**

- Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 56 ;
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5216-5 ;
- Vu la dernière version consolidée des statuts actualisés du Grand Cahors, approuvée par délibération n° 15 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2016 ;

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, il convient que notre assemblée approuve la version consolidée des statuts actualisés de notre groupement, intégrant toutes les modifications apportées ces derniers mois soit par la loi, soit à notre initiative.

Les principaux points d'évolution, surlignés en gris dans les statuts ci-annexés, sont les suivants :

- recomposition du Conseil communautaire selon les règles de droit commun,
- transfert obligatoire, au 01/01/18, de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dite GEMAPI,
- reclassement de la compétence assainissement non collectif, auparavant optionnelle, parmi les compétences facultatives,
- adhésion à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie,
- production et livraison de repas aux crèches du territoire.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver les statuts actualisés de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors ci-annexés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE